

Fédération Nationale des Chorales Scolaires

# CHANTER POUR RÉUSSIR ET BIEN GRANDIR



©crédit photo académie d'Aix-Marseille

PROJET ASSOCIATIF 2022 ● OBJECTIF 2027





“

*L'objectif principal de la Fédération est d'offrir à tous les élèves des expériences artistiques marquantes et des aventures humaines structurantes. Celles-ci façonnent ainsi un bagage culturel riche et ambitieux qui transforme positivement et durablement leur vie.*

## TABLE DES MATIÈRES

04	Préambule
06	Le réseau de la FNCS
14	Les enjeux du chant choral à l'école
22	Les objectifs de la FNCS
26	Les actions de la FNCS
48	Les perspectives de la Fédération



*Présentation du projet  
associatif 2022-2027 de la  
Fédération Nationale des  
Chorales Scolaires (FNCS)*



# CHANTER POUR RÉUSSIR ET BIEN GRANDIR

L'objectif principal de la Fédération est d'offrir à tous les élèves des expériences artistiques marquantes et des aventures humaines structurantes. Celles-ci façonnent ainsi un bagage culturel riche et ambitieux qui transforme positivement et durablement leur vie.

**Créée en 1996** à l'initiative de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, la Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) est une association loi 1901 à but non lucratif.

Agréée depuis 2002 par son ministère de tutelle, la FNCS soutient et anime l'ensemble des pratiques des chorales scolaires du territoire national dont la dynamique repose sur l'enseignement obligatoire de l'éducation musicale à l'école et au collège, l'enseignement facultatif de chant choral et les enseignements de la musique au lycée.

Cette dynamique concourt également à la construction d'un Parcours d'Éducation Artistique et Culturel fécond et épanouissant.

**Le projet associatif 2022 - Objectif 2027** a pour but de structurer et de valoriser les actions de la Fédération pour les prochaines

années. Son élaboration a permis de faire un bilan des initiatives existantes et passées à destination des élèves chanteurs au sein de l'éducation nationale et de fixer un horizon quant aux développements envisagés. Ces objectifs à moyen terme ont pour but d'étendre son réseau et ses actions dans l'optique de permettre à un nombre croissant d'élèves de bénéficier des pratiques vocales collectives.

Afin de contribuer à relever les nombreux défis qui s'imposent à l'École d'aujourd'hui - notamment l'égalité des chances et le vivre ensemble - **la FNCS s'engage en s'appuyant sur ses nombreux atouts :**

- les bénéficiaires avérés d'une pratique chorale régulière pour la réussite des apprentissages scolaires dont le développement de compétences transversales es-

sentielles à une citoyenneté active, responsable et engagée

- l'implantation et le rayonnement de la fédération sur l'ensemble du territoire au travers des associations académiques et départementales qui lui sont affiliées

- l'engagement des professeurs d'éducation musicale et chant choral présents dans tous les collèges et dans certains lycées

- le nombre de projets artistiques menés chaque année et qui aboutissent à de très nombreux concerts et spectacles

**La Fédération Nationale des Chorales Scolaires se veut un lieu de rencontre, d'action, d'échanges et d'expertise autour de la pratique chorale** au bénéfice de ses membres et plus largement de la communauté éducative des professeurs d'éducation musicale et chant choral.

**LA FNCS SE VEUT UN LIEU DE RENCONTRE, D'ACTIONS, D'ÉCHANGES ET D'EXPERTISE**

*autour de la pratique du chant choral scolaire*

En lien avec de nombreux partenaires français et étrangers, la FNCS engage des actions de diverses natures contribuant à la formation, la création de répertoires, la rencontre avec des artistes professionnels (chanteurs, chefs de chœur, instrumentistes, metteurs en scène, compositeurs, etc.). Cette dynamique contribue à la visibilité des chorales scolaires tout en soulignant les vertus éducatives.

**300 000** collégiens et lycéens  
pratiquent le chant choral scolaire

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS DES PRATIQUES VOCALES SCOLAIRES

**Au collège en particulier, un enseignement facultatif de chant choral de 72 heures annuelles est proposé aux élèves depuis la rentrée 2019**

- 300 000 élèves chanteurs pratiquent le chant choral 72 heures par an dans les chorales scolaires des collèges et des lycées
- 12000 concerts en 2022
- 7500 professeurs d'éducation musicale et chant choral mobilisés
- 750 000 spectateurs en 2022
- 96 départements concernés
- 27 associations chorales scolaires académiques et 96 associations départementales



©crédit photo académie de Toulouse

Entre 6 et 10% des collégiens pratiquent le chant choral dans leur établissement

*Chiffres issus de la synthèse de l'enquête sur les pratiques chorales scolaires au collège et au lycée menée par l'IGÉSR*



## UN RÉSEAU TRÈS DYNAMIQUE

La FNCS réunit 27 associations chorales scolaires académiques, elles-mêmes parfois structurées en associations départementales

©crédit photo académie de Créteil



©crédit photo académie de Strasbourg



# LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES

Dès le cycle 1 et tout au long de la scolarité obligatoire, les 8,5 millions d'élèves des écoles et des collèges mobilisent leur corps et leur voix à travers des pratiques vocales collectives conduites dans le cadre de l'enseignement obligatoire hebdomadaire de l'éducation musicale. À l'école élémentaire et au collège, la présence d'une chorale permet à tous les élèves volontaires d'approfondir leur pratique vocale. Au collège en particulier, un enseignement facultatif de chant choral de 72 heures annuelles est proposé aux élèves depuis la rentrée 2019. Au lycée, les pratiques vocales collectives restent dépendantes de la présence encore trop rare d'enseignements musicaux et de professeurs d'éducation musicale et chant choral susceptibles de les prendre en charge. Elles sont encore très peu représentées au lycée professionnel.

## 1. LES ASSOCIATIONS CHORALES ACADÉMIQUES - UN RÉSEAU STRUCTURÉ

La FNCS réunit 27 associations académiques dynamiques, elles-mêmes parfois structurées en associations départementales.

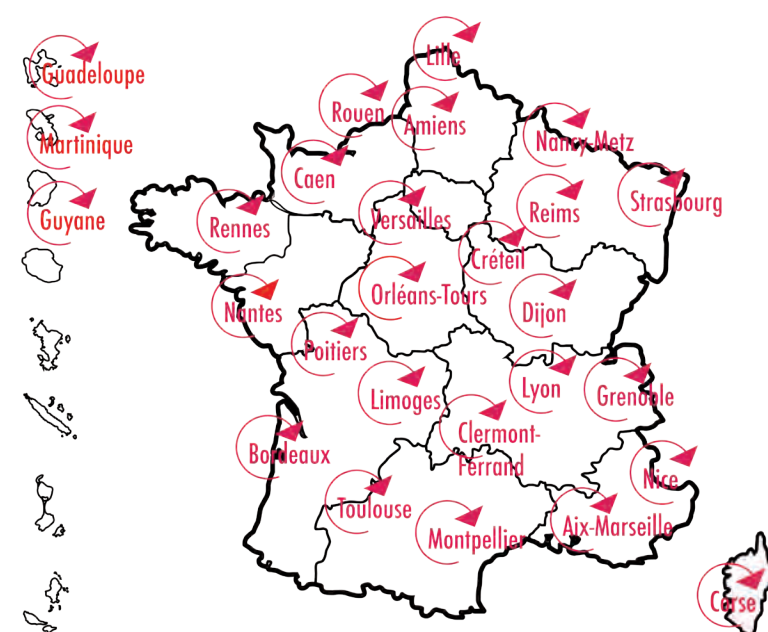
Les fonctionnements et les dénominations différents handicapent le développement d'une dynamique cohérente et une meilleure lisibilité de son action nationale.

Nous souhaitons progressivement harmoniser les dénominations et les fonctionnements associatifs pour parvenir, à l'horizon 2027 et sur l'ensemble du territoire national, à une visibilité accrue de l'action de la fédération au bénéfice de la reconnaissance de son engagement et du développement de la dynamique chorale dans les établissements scolaires.



©crédit photo académie de Nice

...Associations chorales scolaires académiques affiliées



## 1

### LES ASSOCIATIONS CHORALES ACADÉMIQUES

A ce jour, la FNCS réunit 27 associations chorales scolaires académiques, elles-mêmes parfois structurées en associations départementales.

## 2

### LA GOUVERNANCE

Depuis sa création, la FNCS s'appuie essentiellement du temps bénévole dépassant le cadre des missions professionnelles des enseignants. Sa gouvernance nationale s'appuie sur un conseil fédéral, un bureau et un comité de parrainage.

## 3

### LES PARTENAIRES

La FNCS entretient de très nombreux partenariats institutionnels, artistiques et techniques dont la mobilisation est essentielle pour la réussite de l'action globale entreprise.

## 4

### L'ÉCONOMIE DU CHANT CHORAL SCOLAIRE

La mise en œuvre des projets de chant choral dans les établissements scolaires et l'organisation des concerts nécessitent la mobilisation de nombreux moyens humains et financiers.



12 000 CONCERTS  
750 000 SPECTATEURS  
EN 2022

©crédit photo académie de Rouen



#### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE

Les objectifs et les actions de la FNCS sont depuis sa création étroitement liés à la politique ministérielle en matière d'éducation artistique et culturelle.



#### SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS

La FNCS a depuis sa création noué un partenariat étroit avec la SACEM. Depuis 2014, celui-ci s'est enrichi d'un programme spécifique de soutien à la création chorale scolaire.



#### ACADÉMIE MUSICALE DE VILLECROZE

La FNCS a noué depuis 2014 un partenariat étroit de soutien à la création chorale scolaire avec l'Académie Musicale de Villecroze qui a permis la commande de nombreuses œuvres.

des partenaires privilégiés de la FNCS



## 2. LA GOUVERNANCE DE LA FNCS - UNE ACTION D'AMPLEUR NATIONALE

Depuis sa création, la FNCS est constituée exclusivement de bénévoles.

Sa gouvernance nationale s'appuie sur un conseil fédéral, un bureau et un comité de parrainage.

Le développement de la structure nécessite d'ici 2027 la constitution d'un ensemble de postes de salariés permanents qui permettra de construire, d'animer et de développer les actions engagées par la Fédération.



©crédit photo académie de Créteil

### BUREAU

Il est composé d'enseignants et d'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral. Il est l'organe exécutif des décisions prises par le conseil fédéral. Il est choisi par le conseil en son sein et peut comprendre jusqu'à 9 membres, dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et un trésorier adjoint. Ces membres sont élus pour un an lors de l'assemblée générale par vote du conseil fédéral et rééligibles. L'article 8 des statuts prévoit également que quatre membres associés peuvent participer aux travaux du bureau fédéral.



©crédit photo académie de Strasbourg

Il réunit les enseignants représentants des associations chorales académiques et les IA-IPR d'éducation musicale et chant choral membres de droit.



©crédit photo académie de Strasbourg

### CONSEIL FÉDÉRAL

### COMITÉ DE PARRAINAGE

Conformément à l'article 7 des statuts, ce comité est constitué de trois groupes d'experts dont les membres sont désignés par l'assemblée générale sur proposition du conseil fédéral :

- La commission artistique : un compositeur, un chef de chœur, un universitaire, un musicien professionnel, un éditeur.
- La commission d'orientation stratégique : Ministères de l'éducation nationale et de la jeunesse, de la culture et de l'agriculture, Direction générale de l'enseignement scolaire, Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, Institut national de l'éducation artistique et culturelle, SACEM, Radio France, Institut Français d'Art Choral, À cœur joie, Musique en territoire et FNAMI.
- La commission des mécènes.



©crédit photo académie de Créteil



©crédit photo académie de Poitiers

### UNE ACTION EN DÉVELOPPEMENT CONSTANT - DES BESOINS

Le développement de la fédération et l'atteinte des objectifs portés par ce projet nécessiteront la constitution d'ici 2027 d'un ensemble de postes de salariés permanents qui permettra de construire, d'animer et de développer les actions engagées par la Fédération.

Les besoins sont les suivants :

- Un directeur exécutif
- Un secrétaire
- Un chargé de communication
- Un chargé de production
- Un chargé de mission au mécénat
- Un chargé de mission à la création et à l'édition

Dans cette perspective, le MENJ sera sollicité pour des mises à disposition mais, parallèlement, le soutien de mécènes ajouté aux subventions des tutelles ministérielles pourront permettre à la FNCS de salarier certaines des compétences requises.



### 3. LES PARTENARIATS - UNE MOBILISATION ESSENTIELLE

La mobilisation de partenaires institutionnels, artistiques et techniques se révèle indispensable à l'atteinte des objectifs de notre projet associatif.

En effet, ces différents acteurs de la vie culturelle et artistique de nos territoires, non seulement témoignent auprès des élèves des réalités

économiques, professionnelles, sociales et culturelles qui font leur environnement, mais leur implication dans de nombreux projets enrichit leur réalisation et inscrit les élèves au cœur des réalités complexes de l'économie du spectacle vivant.

La FNCS entretient aujourd'hui de très nombreux partenariats.



Nous souhaitons à présent tisser de nouveaux partenariats en nous appuyant notamment sur notre réseau et sur la future équipe de permanents :

MGEN - MAIF - Crédit Mutuel et/ou Crédit agricole et/ou Société générale - ADAMI  
VIVENDI - Buffet Crampon - Fondation de France - Fondation Carasso - Caisse des dépôts et consignations - Fondation Bettencourt Schueller





## LA MOBILISATION DE NOMBREUX MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

©crédit photo académie de Strasbourg

### 4. L'ÉCONOMIE DU CHANT CHORAL SCOLAIRE

La mise en œuvre des projets de chant choral dans les établissements scolaires et l'organisation des moments de concerts nécessitent la mobilisation de nombreux moyens humains et financiers.

- 17 000 000 d'euros de valorisation par le MENJ de par les moyens enseignants EFCC au collège (72h/an)

- 1 500 000 euros de budget pour l'organisation de 456 concerts, ce qui donne par extrapolation un montant moyen de 40 000 000 d'euros pour les 12 000 concerts réalisés en 2022.

- La possibilité de mobiliser des partenaires via le Pass Culture.

# 40 000 000 €

## POUR LA RÉALISATION DE 12 000 CONCERTS

chiffres moyens correspondant à la mise en œuvre du festival choral scolaire national de la saison 2022

### UN INVESTISSEMENT MAJEUR

Les moyens enseignants consacrés par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse pour l'enseignement du chant choral scolaire au collège sont valorisés à hauteur de 17 000 000 d'euros.

# 100 000 € / AN

### EN MOYENNE DE DROITS D'AUTEURS VERSÉS À LA SACEM POUR LA RÉALISATION DES CONCERTS CHORALS SCOLAIRES AU COLLÈGE



**12 000 CONCERTS EN 2022**  
ont impliqué les chorales scolaires de collégiens et lycéens



**7500 PROFESSEURS D'ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL**  
mobilisés pour la réalisation de ces projets auxquels s'ajoutent les enseignants d'autres disciplines



**750 000 SPECTATEURS EN 2022**  
ont assisté avec enthousiasme à ces concerts réalisés sur l'ensemble du territoire national



# LES ENJEUX DU CHANT CHORAL À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Implantées de longue date au sein des écoles et des établissements, les chorales scolaires profitent depuis la rentrée 2017 d'un soutien renouvelé porté conjointement par les ministères de l'éducation nationale et de la culture visant à rendre cette pratique artistique accessible à tous les élèves de France.

Cette dynamique s'est traduite par la mise en œuvre du Plan choral et de plusieurs actions concrètes dans un contexte porteur :

## UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR PLACER LE CHANT AU COEUR DE L'ÉCOLE

### LE CHANGEMENT DE STATUT DE LA CHORALE AU COLLÈGE

avec la création d'un enseignement facultatif de chant choral au collège apportant une légitimité nouvelle à cette dimension de l'action éducative (cet enseignement est dorénavant adossé à un programme et son suivi est valorisé chaque trimestre puis pour l'obtention du Diplôme National du Brevet)

### L'ÉLABORATION DE RESSOURCES

notamment le vademecum *La chorale à l'école, au collège et au lycée* à l'attention de la communauté éducative

### LA CRÉATION DU FESTIVAL NATIONAL "ÉCOLE EN CHOEUR"

### LA RENTRÉE EN MUSIQUE ET LA FÊTE DE LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

soulignent dès le début d'année auprès des familles et des élèves la place de la musique dans le cadre scolaire

### LES APPELS À PROJETS DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU CHANT CHORAL À L'ÉCOLE

visent trois objectifs : formation des enseignants, création de répertoires, spectacles associant plusieurs écoles et établissements

### LA STRUCTURATION TERRITORIALE DU PILOTAGE DU CHANT CHORAL

dans des instances spécifiques et partenariales permettant des synergies vertueuses entre l'École et ses partenaires

### L'OBJECTIF DU 100% ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

qui doit garantir à tous les élèves une expérience et une formation dans le domaine des arts et de la culture, notamment par la mise en place d'une chorale dans toutes les écoles et tous les collèges





# LES ENJEUX DE LA PRATIQUE CHORALE

## LA PRATIQUE CHORALE APPORTE UN BIEN-ÊTRE NÉCESSAIRE

Dans une société bouleversée et confrontée à des défis nombreux (crises sanitaire, climatique et géopolitique, etc.), la pratique chorale apporte aux enfants et aux adolescents un bien-être particulièrement nécessaire.

Parce qu'elle mobilise le collectif, parce qu'elle est par essence spectaculaire et se donne à voir et à entendre, parce qu'elle invite au partage, la pratique chorale est un vecteur de lien social et d'expression de la sensibilité que cet enseignement valorise fortement.

## UNIVERSELLE ET COMMUNE À TOUTES LES CULTURES

Universelle et commune à toutes les cultures, la pratique du chant choral tisse un lien fort entre la pensée et le corps : respiration, vocalité et mouvement.

Ainsi, les multiples bienfaits du chant choral se constatent tant sur le plan artistique que sur les plans cognitif et social.

Développant l'estime de soi, l'altruisme, la concentration, la mémorisation et la rigueur, la chorale est un facteur d'inclusion et de réussite scolaire.

## LE CHANT CHORAL DÉVELOPPE L'ESPRIT CRITIQUE

Au-delà d'une mobilisation chez les élèves de l'intelligence sensible, de l'expression artistique et de toutes les habiletés musicales, l'enseignement de chant choral contribue à développer l'esprit critique.

Il permet d'investir le champ de l'éducation aux médias et à l'information et de guider les jeunes dans leur consommation d'objets culturels en les sensibilisant aux questions de droits (propriété intellectuelle).



©crédit photo académie de Martinique



©crédit photo académie de Toulouse

©crédit photo académie de Lyon



©crédit photo académie d'Orléans-Tours

Enfin, cet enseignement incarne et fait vivre les valeurs républicaines.

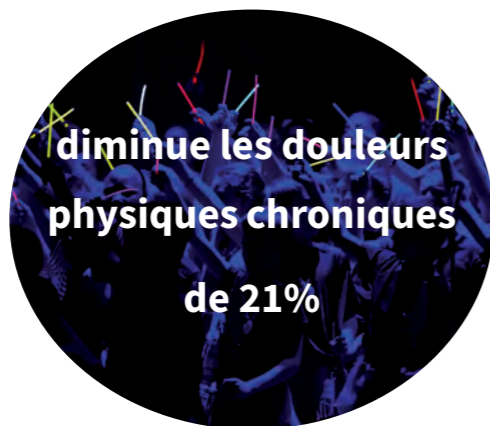
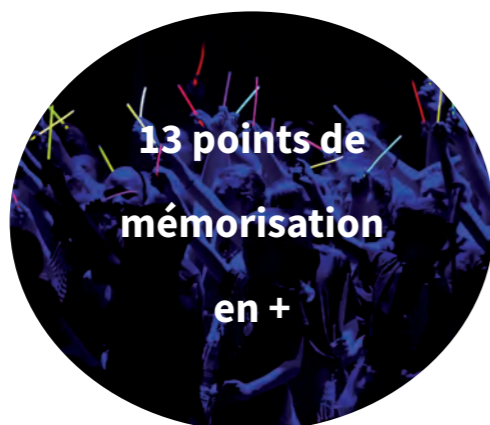
Il participe à la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique, et particulièrement des trois finalités qu'il poursuit : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique fondée sur une citoyenneté responsable.

**CET ENSEIGNEMENT INCARNE LES VALEURS RÉPUBLICAINES**



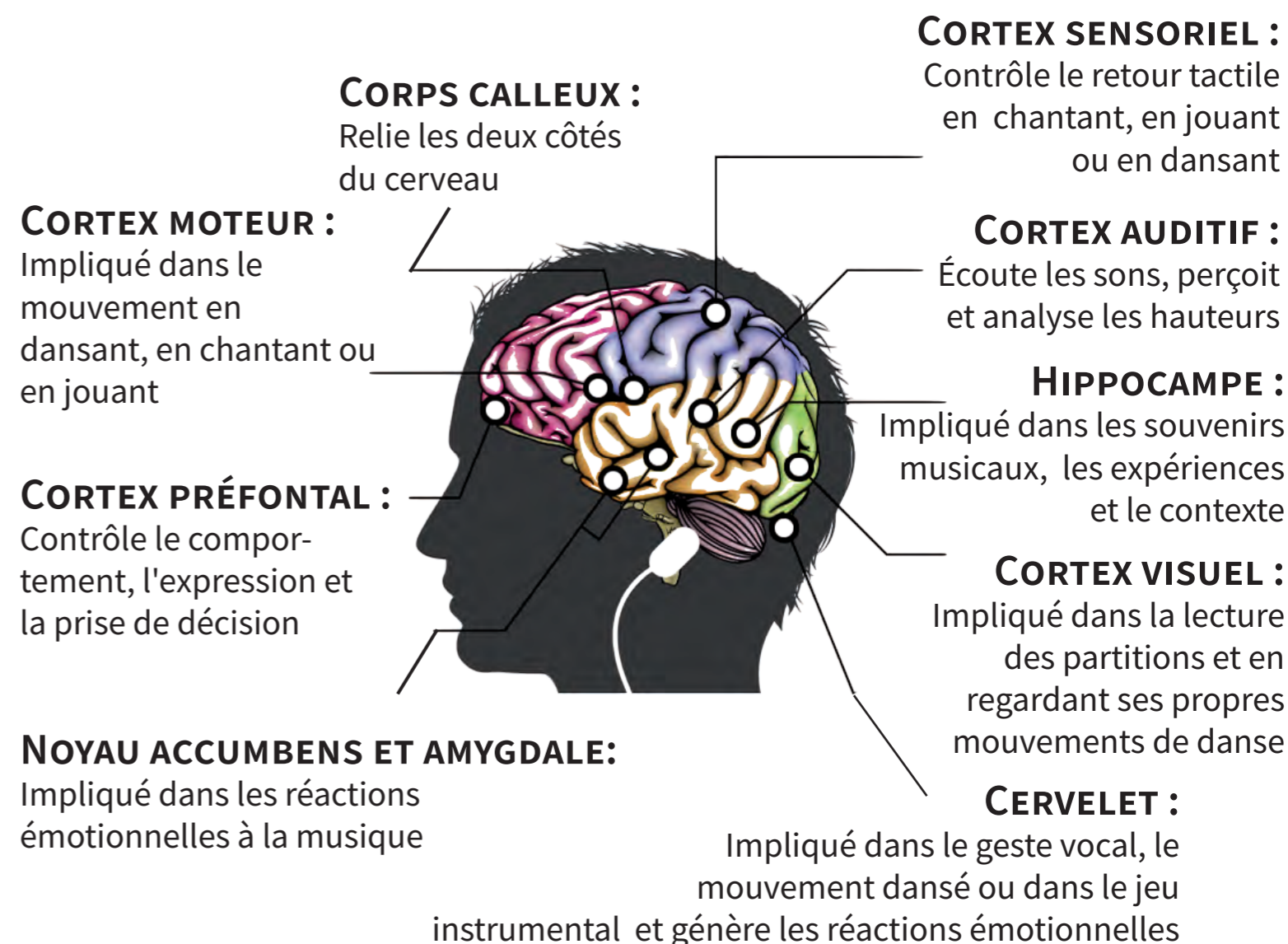
# LES BIENFAITS DU CHANT CHORAL

La pratique du chant choral permet de développer de nombreux bienfaits  
Plus celle-ci est dense et régulière et plus les effets sont probants \*



## MUSIQUE ET CERVEAU

Chanter, jouer et écouter de la musique fait travailler simultanément toutes les zones du cerveau







©crédit photo académie de Limoges

## DES COMPÉTENCES ARTISTIQUES

- On développe une culture riche et diversifiée
- On mobilise des techniques vocales et corporelles au service d'un projet d'interprétation ou de création
- On tisse des liens avec les établissements culturels locaux
- On se forme à définir les caractéristiques musicales d'une œuvre
- On favorise l'analyse des œuvres avec un vocabulaire précis
- On développe un esprit critique sur l'expression artistique
- On conçoit, crée et réalise des pièces musicales en référence à des styles, des œuvres, des contraintes d'interprétation ou de diffusion
- On améliore la présentation et la justification des choix d'interprétation
- On favorise la défense d'un point de vue en l'argumentant sur une œuvre
- On situe une œuvre dans un réseau de références musicales et artistiques diversifiées

## DES COMPÉTENCES PSYCHOMOTRICES

- On développe notre motricité fine
- On améliore notre motricité globale et notre coordination œil-main
- On augmente notre capacité à utiliser des outils et des équipements
- On favorise une posture corporelle dynamique et détendue
- On développe notre force musculaire et notre souplesse corporelle
- On améliore la coordination de nos membres du corps
- On favorise notre orientation dans le temps et dans l'espace
- On améliore notre équilibre
- On réduit d'éventuelles douleurs physiques chroniques
- On ralentit et régularise notre rythme cardiaque



©crédit photo académie de Créteil

## DES COMPÉTENCES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES



©crédit photo académie de Rennes

- On est capable de répondre à des consignes immédiatement
- On augmente notre réussite scolaire et professionnelle
- On maîtrise davantage la pensée mathématique
- On affecte positivement notre alphabétisation
- On favorise notre développement des compétences linguistiques
- On stimule notre écriture créative
- On améliore notre compréhension de l'histoire et du monde
- On réduit l'écart de réussite entre les différentes catégories sociales
- On réduit notre absentéisme
- On réduit nos risques de décrochage scolaire ou de rupture professionnelle
- On augmente nos chances d'inscriptions dans l'enseignement supérieur et de promotion professionnelle

# Quand on chante - on développe

## DES COMPÉTENCES SOCIALES

- On apprend à collaborer
- On augmente notre empathie
- On développe notre sens des responsabilités
- On augmente notre tolérance aux autres
- On améliore notre capacité à résoudre les conflits
- On bénéficie d'une régulation émotionnelle plus accrue
- On favorise notre capacité à accepter de nouvelles personnes et idées
- On accède plus densément aux valeurs de la citoyenneté
- On améliore nos relations intrafamiliales
- On développe des sentiments d'appartenance au groupe

## DES COMPÉTENCES AFFECTIVES DITES MÉTACOGNITIVES

- On construit notre développement émotionnel
- On donne lieu à l'introspection et à la découverte de notre personnalité
- On nourrit notre expression de soi
- On améliore notre bien-être en libérant des endorphines et de l'ocytocine
- On inspire à la positivité
- On acquiert une passion pour la vie
- On diminue notre anxiété et nos risques de dépression
- On se détend et on accède à la relaxation
- On renforce notre résilience aux critiques constructives

## DES COMPÉTENCES COGNITIVES

- On développe une compréhension plus large et plus nuancée du monde
- On développe nos capacités de réflexion
- On nourrit la découverte de soi et de notre personnalité
- On développe nos capacités cognitives et notre mémoire
- On augmente notre créativité
- On améliore nos capacités de planification et nos capacités de prise de décision
- On augmente notre quotient intellectuel
- On favorise notre raisonnement visuel, spatial et temporel
- On développe notre esprit critique
- On développe nos compétences verbales
- On améliore notre capacité à décoder des mots
- On développe une observation plus étroite



©crédit photo académie de Bordeaux

## DES COMPÉTENCES PERSONNELLES DITES CONATIVES

- On renforce notre confiance en soi
- On augmente notre estime de soi
- On acquiert de la persévérance et le goût de l'effort
- On développe notre motivation intérieure
- On explore et on expérimente davantage
- On s'entraîne à des prises de risque saines et mesurées
- On augmente notre concentration et notre attention
- On augmente notre engagement civique
- On favorise notre insertion universitaire et professionnelle
- On développe notre autonomie et nos prises de décisions individuelles
- On encourage notre participation proactive d'appartenance au groupe



©crédit photo académie d'Aix-Marseille



# LES OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES

L'action de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique éducative voulue par la Présidence de la République et mise en oeuvre par le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse visant à démocratiser les pratiques artistiques au bénéfice de la réussite de tous les élèves.

L'éducation artistique et culturelle s'appuie principalement sur les enseignements. Les pratiques vocales sont portées prioritairement par les enseignements de l'éducation musicale et du chant choral à l'école, au collège et au lycée.

Il s'agit d'offrir à davantage d'élèves l'expérience du chant choral dans une démarche d'excellence et de plaisir. Pour ce faire, la FNCS fait évoluer sa structuration de manière à renforcer ses actions utiles à l'ensemble de la communauté éducative, toujours en lien avec les programmes de formation officiels.

## 1. FORMER

L'école doit être un lieu de la réussite et de la construction d'une représentation positive de soi. Afin que les chorales scolaires puissent bénéficier au plus grand nombre d'élèves et jouer pleinement leur rôle au bénéfice d'une école de la réussite, la FNCS contribue à une indispensable dynamique de formation au bénéfice des professeurs mais également des partenaires engagés dans de nombreux projets. Nos objectifs formatifs sont aujourd'hui de :

- Construire une didactique de la direction de chœur de qualité, dynamique et positive et former à une démarche artistique complète (structuration d'un programme

de concert, mise en scène, décors, costumes, etc.)

- Mieux connaître le monde professionnel du spectacle vivant
- Acculturer les acteurs à l'économie du spectacle (droits, montage de projet, demande de subventions, etc.)
- Travailler en collaboration avec des musiciens professionnels (connaissance du monde des intermittents et des droits de l'interprète, etc.)
- Former à une communication qualitative auprès du grand public à propos des actions menées par

L'école doit être un lieu de la réussite. La formation des acteurs du chant choral scolaire vers l'acquisition de gestes professionnels ambitieux et bienveillants est donc essentielle.

1

### FORMER

L'école doit être un lieu de la réussite. Il nous faut donc former et accompagner les acteurs du chant choral scolaire vers l'acquisition de gestes professionnels ambitieux et bienveillants.

2

### OUTILLER

Les professeurs conduisant une chorale scolaire mobilisent de très nombreuses compétences. Il est nécessaire de les accompagner avec des outils facilitant leur tâche.

3

### ÉCHANGER

La force des communautés de travail actives, la mise en réseau de l'ensemble des acteurs permettent la mise en synergie des connaissances et compétences au service du chant choral.

4

### PRODUIRE

La FNCS développe des actions visant à faire bénéficier tous les élèves d'expériences artistiques qualitatives au sein de l'école, évitant ainsi l'iniquité culturelle.

5

### INFORMER

Faire connaître notre savoir-faire et les enjeux des pratiques artistiques est un enjeu central du développement du chant choral scolaire. La valorisation des actions permet de renforcer la motivation des élèves et leurs familles.

## 2. OUTILLER

Les professeurs conduisant une chorale scolaire mobilisent de très nombreuses compétences au-delà des pratiques vocales et de la direction. Il est nécessaire d'accompagner ces derniers avec des outils leur facilitant la tâche. C'est pourquoi la FNCS propose de :

- Partager des ressources de différentes natures, certains relevant des pédagogies mises en oeuvre, d'autres des techniques d'organisation et de gestion des projets
- Permettre un accès facilité à un répertoire de qualité, validé par la commission artistique

- Faciliter l'organisation des spectacles par la mise en oeuvre d'outils numériques intuitifs et ergonomiques (billetterie, liste de diffusion, budget, factures, communication, déclaration des droits d'auteurs et d'interprètes, etc.)
- Renforcer la communication et les échanges entre les associations académiques, par conséquent entre les professeurs des différentes académies
- Enrichir l'annuaire existant (répertoires, projets, partenaires, salles, etc.) au service des associations et des enseignants

## LA FNCS ORGANISE UN SÉMINAIRE ANNUEL NATIONAL

©crédit photo académie de Créteil



### 3. ÉCHANGER

Le développement de communautés de travail actives et la mise en réseau de l'ensemble des acteurs du chant choral à l'École permet de développer des synergies autour des compétences et connaissances placées au service de la dynamique d'un chant choral scolaire rayonnant et enthousiaste. Il est pour cela nécessaire de :

- Mettre en place une gouvernance fluide et lisible
- Harmoniser les organigrammes et les appellations des associations fédérées
- Construire des passerelles entre la FNCS, les associations affiliées et d'autres acteurs du chant choral

### 4. PRODUIRE

La FNCS développe un ensemble d'actions dont le but est de permettre à tous les élèves de bénéficier d'expériences artistiques qualitatives sans pour autant devoir les chercher à l'extérieur de l'École, évitant ainsi l'inéquité d'accès à la culture, source de distinction scolaire.

- Organiser des temps forts et des événements valorisant le travail des élèves et de leurs enseignants (festival national des arts à l'école, concours, concerts, commémorations nationales, etc.)
- Créer du répertoire musical à destination des chorales scolaires (commandes, pépinières, résidences, etc.)

### 5. INFORMER

Faire connaître la plus-value de la FNCS comme les enjeux des pratiques chorales à l'école restent des objectifs majeurs de notre action collective permettant aussi de motiver les élèves à pratiquer le chant choral.

- Communiquer auprès des usagers - élèves et leurs familles - et du grand public de l'action positive de l'école

(À Cœur Joie, Chanson contemporaine, Confédération Musicale de France) et les établissements spécialisés d'enseignement musical (Conservatoire, École de musique, Maîtrise, etc.)

- Accueillir des partenaires et des personnalités du monde musical dans les instances consultatives de la Fédération
- Créer des espaces d'échanges de pratiques et de ressources pour construire une culture commune de l'ensemble des acteurs et faciliter ainsi le parcours de chanteur des élèves tout au long de la vie.
- Fabriquer des outils de communication modernes et motivants à destination de tous les élèves (clips vidéo, goodies, albums, séries TV, etc.)
- Animer des chœurs vitrines nationaux et régionaux valorisant l'action des chorales scolaires
- Développer des centres de formation de la voix à l'École (vacances apprenantes, dispositif de remédiation par l'art, étés culturels, etc.) permettant à tous les enfants de bénéficier d'une formation artistique ambitieuse et exigeante

- Acculturer les acteurs et les usagers de l'école aux bienfaits de l'Éducation Artistique et Culturelle sur le développement de l'élève
- Donner une visibilité la plus large possible aux spectacles scolaires
- Valoriser les pratiques artistiques des élèves auprès du grand public.





# LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES



©crédit photo académie de Lyon

Depuis 1996, la FNCS met en oeuvre de nombreuses actions visant à servir le développement qualitatif du chant choral scolaire sur l'ensemble du territoire national.

Elle s'attache ainsi depuis sa création à dynamiser les pratiques, valoriser les actions conduites sur l'ensemble du territoire, renforcer la dimension qualitative, pluriartistique et culturelle des projets, développer les partenariats, favoriser la création de répertoire contemporain adapté, encourager et organiser la mutualisation et le partage des ressources créées, accompagner les acteurs du chant choral par une politique de formation volontariste, s'inscrire dans une démarche sans cesse évolutive.

1

## LE CHOEUR NATIONAL D'ADOLESCENTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Composé de 60 chanteurs de 11 à 15 ans, il se réunit une fois par an sous forme de résidence avec des chanteurs différents pour chaque session.

2

## LA PÉPINIÈRE DES COMPOSITEURS

Porté conjointement par la FNCS et l'Académie Musicale de Villecroze, le pépinière des compositeurs réunit en résidence tous les quatre ans dix-huit compositeurs.

3

## LES FESTIVAL NATIONAL DES ARTS À L'ÉCOLE

Dans la continuité du dispositif "École en chœur", la FNCS propose d'organiser un événement national des pratiques artistiques scolaires tous les deux ans à partir de 2025.

4

## LES SÉMINAIRES NATIONAUX

La FNCS organise depuis 25 ans un séminaire annuel national de formation réunissant enseignants, chefs de chœur, partenaires artistiques et institutionnels. Il est accueilli chaque année dans une académie différente.

5

## LE PROJET DIGITAL

Les concerts chorals scolaires nécessitent de nombreuses compétences dépassant le seul domaine artistique de référence. Le développement d'une plateforme numérique spécifique destinée aux enseignants est essentiel.

6

## LES PERSPECTIVES DE LA FNCS

Afin de poursuivre et renforcer l'ensemble de son action, la FNCS envisage la création d'un poste de coordonnateur à temps plein (professeur d'EMCC), accompagné de deux services civiques.



LES ACTIONS DE LA FNCS  
S'ADRESSENT À DE NOMBREUX  
BÉNÉFICIAIRES

©crédit photo académie de Rouen



©crédit photo académie d'Aix-Marseille



# 1. LE CHOEUR NATIONAL D'ADOLESCENTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE (CNAEN)

## LES OBJECTIFS

- Développer la confiance en soi et l'estime de soi des élèves chanteurs
- Valoriser le travail artistique et l'encadrement pédagogique quotidien des professeurs d'éducation musicale par le déploiement d'un chœur "vitrine"
- Développer les compétences du socle commun de l'ensemble des élèves à travers un projet musical et humain fédérateur
- Communiquer et diffuser les valeurs de l'École auprès du grand public
- Construire un outil de formation vivant permettant la construction d'une représentation moderne et active de l'éducation musicale

## LE TERRITOIRE

Mobilisant des élèves de l'ensemble du territoire national, le Chœur National d'Adolescents de l'Éducation Nationale irrigue tous les établissements scolaires en France et à l'étranger grâce au réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger.

D'autre part, le chœur ayant vocation à se produire en France, il porte les valeurs de l'École auprès du grand public et une image positive de la jeunesse sur la scène internationale.

## LES BÉNÉFICIAIRES



Les bénéficiaires directs sont 60 collégiens âgés de 11 à 15 ans répartis de la manière suivante :

- 2 élèves issus des 30 académies du territoire national (outre-mer inclus)
- 30 filles et 30 garçons
- Le chœur se compose d'au moins 6 élèves allophones nouvellement arrivés en France
- La moitié des participants est identifiée par les équipes éducatives comme des élèves à besoin particulier pouvant éprouver un certain nombre de difficultés scolaires.

Les bénéficiaires indirects :

- Les chefs de chœur (près de 8000) et les professeurs d'éducation musicale (7000) seront les premiers bénéficiaires indirects du dispositif pour leur formation professionnelle et l'acculturation aux ressources mises à leur disposition.
- Par ricochet, l'ensemble des 3 440 400 collégiens de France seront impactés par l'évolution des gestes professionnels de leur enseignant d'éducation musicale.
- La diffusion des projets artistiques du CNAEN, à la fois spectacle vivant et témoignages vidéos devrait toucher des milliers de spectateurs, valorisant ainsi auprès d'eux l'image de l'action publique et en particulier de l'école.

## L'ACTION

Le CNAEN est composé à chaque session de 60 chanteurs âgés de 11 à 15 ans issus de l'ensemble du territoire national. Sous couvert des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et des associations académiques qui proposent pour chaque projet huit collégiens (quatre garçons et quatre filles) témoignant de la diversité économique et culturelle des territoires, chaque académie se verra sélectionnés un garçon et une fille par le comité de sélection.

Le CNAEN se réunit une fois par an avec, pour chaque session, des chanteurs différents sous forme de résidence au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles pendant les vacances scolaires d'automne.

Il est à la fois encadré par l'équipe de la Maîtrise de Radio France et par des professeurs d'éducation musicale et chant choral. La première session aura lieu en novembre 2023. Elle donnera lieu à la création d'une œuvre de Lise Borel

autour de Gustave Eiffel \*. Cette œuvre est financée par l'Académie Musicale de Villecroze \*\*, soutenue par la DGESCO, France Patrimoine et la Fédération Nationale des Chorales Scolaires. Un concert de la création se déroulera à l'auditorium de la maison de la Radio le mardi 7 novembre 2023.

Cette restitution donnera également lieu à un enregistrement sonore et vidéo ayant vocation à être diffusé sur Musique Prim, le Portail Vox et la



plateforme numérique de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires.

Au printemps 2025, le chœur se produira lors du Festival national des arts à l'école et entamera au début de l'été une tournée européenne pour représenter la culture française en aval des Jeux Olympiques.

\* <https://www.liseborel.fr>

\*\* <https://www.academie-villecroze.com/fr>

Chaque résidence se déroule sur 7 jours consécutifs de répétition. En amont de la résidence, les chanteurs sélectionnés travaillent le programme musical à l'aide d'outils numériques (guides voix et guides chorégraphiques). Ils connaissent par cœur le répertoire le premier jour de répétition. Les projets du Chœur National d'Adolescents de l'Éducation Nationale ont vocation à porter des créations pour voix d'adolescents mobilisant des matériaux adaptés vocalement et permettant un travail de mise en chorégraphie. Chaque résidence est dirigée par un chef de chœur international reconnu pour ses qualités artistiques et pédagogiques. Les résidences sont filmées pour réaliser des capsules vidéos permettant d'outiller les professeurs d'éducation musicale sur la didactique de la direction de chœur.



## LES MOYENS DU CNAEN

Porté par la Fédération Nationale des Chorales Scolaires, le Chœur National d'Adolescents de l'Éducation Nationale mobilise à chaque session un chef de chœur différent à la réputation internationale (Sofi Jeannin, Basilio Astulez-Duque, Marie-Noëlle Maerten, Tom Johnson, Merel Mertens, Marleen de Boo, Jim Papoulis, Morgan Jourdain, etc.).

Celui-ci s'appuie sur l'équipe pédagogique de Radio France et des professeurs d'éducation musicale encadrant le travail artistique et la vie quotidienne lors des stages de répétitions et des tournées de concert.

La coordination du chœur et les missions de productions sont réalisées par le coordonnateur de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires.

La direction artistique du CNAEN est assurée conjointement par Radio France, l'Inspecteur Général chargé de l'éducation musicale et le bureau fédéral de la FNCS.



©crédit photo académie de Créteil

**PORTÉ PAR LA  
FNCS, LE CHOEUR  
D'ADOLESCENTS DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
BÉNÉFICIE À CHAQUE  
SESSION D'UN CHEF DE  
CHOEUR DIFFÉRENT À LA  
RÉPUTATION INTERNA-  
TIONALE**

## L'ÉVALUATION

L'évaluation de l'action sera suivie par l'équipe de la FNCS chargée des statistiques.

Quantitativement, nous évaluerons :

- l'évolution du nombre de candidats au CNAEN
- l'évolution du nombre d'élèves dans les chorales scolaires
- l'évolution du nombre de concerts et de demandes de concerts pour le CNAEN

Qualitativement, nous évaluerons :

- l'évolution des répertoires des chorales scolaires
- l'évolution des pratiques pédagogiques des chefs de chœur en identifiant l'appropriation des gestes professionnels proposés par les chefs de chœur du CNAEN
- l'évolution des techniques vocales des adolescents dans les classes

### Une expérience en résidence

Le CNAEN se réunit une fois par an sous forme de résidence artistique avec, pour chaque session, des chanteurs différents.

Cette expérience est particulièrement formatrice et enthousiasmante pour les jeunes choristes.



©crédit photo académie d'Aix-Marseille



## 2. LA PÉPINIÈRE DES COMPOSITEURS

### LES OBJECTIFS

- Constituer un vivier de compositeurs experts dans l'écriture pour les chœurs d'adolescents
- Construire une culture commune des pratiques vocales scolaires
- Développer un répertoire adapté, actuel, inédit et original pour les chœurs d'adolescents
- S'approprier des gestes pédagogiques et artistiques adaptés aux élèves d'aujourd'hui
- Faire dialoguer les différents acteurs de l'éducation musicale et du chant choral
- Former les compositeurs à l'écriture chorale pour voix d'adolescents
- Construire une progression commune de l'écriture pour voix d'enfants et d'adolescents

### LE TERRITOIRE

La résidence de la pépinière se déroule dans les locaux de l'Académie Musicale de Villecroze dans le Var (83).

La première édition a eu lieu du 24 au 29 mai 2022.

Le répertoire créé irrigue l'ensemble du territoire national.

### L'ACTION

Portée conjointement par la Fédération Nationale des Chorales Scolaires et l'Académie Musicale de Villecroze, *la pépinière des compositeurs* réunit tous les quatre ans 18 créateurs lors d'une résidence de 6 jours dans le Var (83). La résidence est constituée de deux briques distinctes et complémentaires :

La première est destinée à des compositeurs reconnus internationalement pour leurs productions musicales notamment à destination des publics scolaires.

Elle se nomme *L'atelier des compositeurs*.

Ces compositeurs talentueux sont amenés tout au long de chaque résidence à œuvrer collectivement - a minima

par binôme - pour écrire un corpus d'œuvres destiné aux élèves de l'école primaire au lycée.

La seconde brique est quant à elle destinée à des professeurs (issus de l'éducation nationale et/ou de l'enseignement spécialisé) ayant déjà une pratique confirmée de l'écriture pour chœur et aux étudiants en classe d'écriture des conservatoires et écoles de musique

- Chaque pièce sera composée par un binôme de compositeurs différents
- Elle devra durer entre 2 minutes 30 et 3 minutes 30
- Les œuvres seront déclinées dans une nomenclature à une voix, à deux voix égales et à trois voix mixtes (Sopranos, Altos, Barytons)
- Chaque pièce devra pouvoir être accompagnée au piano et par une version orchestrale
- L'ensemble des pièces et leur matériel pédagogique (partitions, bandes sons, guides voix) seront mises à disposition gratuitement des enseignants sur les sites internet Musique Prim et de la FNCS pendant une période de 5 ans. Elles feront l'objet de fiches pédagogiques détaillées
- Le répertoire s'inscrira dans les enjeux de progression de l'éducation musicale et du chant choral
- Les thématiques abordées par les pièces sont définies pour chaque résidence par le comité musical de la FNCS

- Les textes des chansons s'inspireront de textes littéraires investis par les programmes d'enseignement de français et de langues étrangères
- Ils seront proposés par un librettiste professionnel ou par des académiciens qui s'attacheront à réaliser les aménagements littéraires nécessaires pour la mise en musique. Ils pourront être en langue française, en langues étrangères (anglais, allemand, espagnol) ou en langue régionale
- L'ensemble des œuvres sera enregistré par le chœur national d'adolescents de l'éducation nationale et donné à entendre lors du Festival national des arts à l'école
- En parallèle de l'atelier des compositeurs, ces derniers proposent des classes de maître pour les 12 membres de la pépinière
- Accompagnés par les compositeurs de l'atelier, les stagiaires de la pépinière réalisent également des œuvres à partir du même cahier des charges et du même corpus de texte

## LES BÉNÉFICIAIRES

La parité est scrupuleusement respectée pour l'ensemble des acteurs de chaque pépinière de compositeurs pour voix d'adolescents.

### Les compositeurs :

6 compositeurs intégreront l'atelier des compositeurs. Ils auront vocation à se mélanger dans deux binômes distincts. Leur profil sera réparti comme suit :

- 2 compositeurs reconnus pour leur corpus destiné aux voix d'adolescents
- 2 compositeurs professeurs d'éducation musicale et chant choral aguerris à l'écriture pour chœur d'adolescents
- 2 compositeurs étrangers spécialistes du répertoire pour chœur d'adolescents.

L'ensemble des frais des compositeurs (hébergement, restauration, déplacement) est pris en charge par l'académie musicale de Villecroze. Une rémunération de 1500€ net (création et formation) est prévue pour chacun d'eux.

### Les stagiaires :

12 stagiaires sont invités à participer à la pépinière

- 4 étudiants compositeurs issus des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse
- 4 professeurs d'éducation musicale et chant choral
- 4 professeurs de formation musicale

L'ensemble des frais des stagiaires (hébergement, restauration, déplacement) sera pris en charge par l'académie musicale de Villecroze.

Le répertoire est destiné aux élèves pratiquant le chant choral chaque semaine et à tous les élèves suivant un enseignement musical (établissements scolaires et conservatoires).



qui souhaitent développer leurs compétences dans ce domaine.

Elle s'intitule *La pépinière*.

Chaque résidence donne naissance à un corpus de 18 pièces originales et indépendantes pour chœur d'adolescents respectant le cahier des charges suivant :



## LES MOYENS

**L'encadrement** Les compositeurs et les stagiaires de la pépinière pourront s'appuyer sur un ensemble d'acteurs à leur service pendant la résidence et toute la durée du projet.

- logistique
- un pianiste professeur d'éducation musicale
- un chef de chœur
- deux librettistes

L'ensemble des frais des encadrants (hébergement, restauration, déplacement) sera pris en charge par l'académie musicale de Villecroze. Une Indemnité pour Mission Particulière de 2500€ est prévue pour le pianiste et chaque librettiste.

**Le comité de suivi** Pour permettre la construction d'un cahier des charges pédagogique et artistique commun et le suivi rigoureux du projet, des partenaires experts seront présents tout au long du processus de création :

- un représentant de la SACEM
- deux représentants de la DGESCO
- un représentant de l'Académie Musicale de Villecroze
- deux représentants de l'Éducation Nationale
- un représentant de la FNCS
- un représentant du Ministère de la Culture
- un directeur de conservatoire
- un représentant de la confédération musicale de France



©crédit photo académie de Rouen

**PORTÉE PAR LA FNCS ET L'ACADÉMIE MUSICALE DE VILLECROZE, LA PÉPINIÈRE DES COMPOSITEURS RÉUNIT TOUS LES 4 ANS DANS LE VAR 18 CRÉATEURS EN RÉSIDENCE PENDANT 6 JOURS**

## L'ÉVALUATION

- Diversité des partenaires impliqués dans l'élaboration du projet (regards croisés)
- moyens mis à disposition
- Expertise des compositeurs impliqués
- Nombre d'inscrits
- Qualité de l'évaluation des besoins des bénéficiaires
- Originalité et pertinence de l'ingénierie de formation
- Effectivité de la collaboration entre les différents acteurs
- Qualité des ressources produites
- Diffusion des productions sur le territoire

### Un corpus original de 18 pièces

Chaque résidence donne naissance à un corpus de 18 pièces originales et indépendantes pour chœur d'adolescents respectant un cahier des charges précis.



©crédit photo académie de Martinique



## 3. LE FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS À L'ÉCOLE

### LES OBJECTIFS

- Encourager des pratiques artistiques et culturelles
- Construire une dynamique nationale de développement de ces pratiques
- Développer le réseau des acteurs nationaux et internationaux de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)
- Fédérer les acteurs et les partenaires de l'école autour d'un projet ambitieux
- Rendre cette action visible
- Encourager le développement culturel des territoires en particulier isolés
- Mettre en œuvre une politique d'équité territoriale
- Déployer des parcours d'éducation artistique et culturelle (100% EAC)
- Mettre en œuvre le développement du chant choral à l'école (DCCE) promu par les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture
- Faire du territoire national un lieu incontournable du chant choral scolaire international
- Construire une action culturelle favorisant la cohésion sociale et l'éducation à la citoyenneté

### LE TERRITOIRE

Le festival étant itinérant, il se déplace tous les deux ans d'académie en académie. Les académies se portent volontaires par le biais de l'association académique affiliée à la Fédération Nationale des Chorales Scolaires. Elles doivent répondre à un cahier des charges précis permettant l'accueil optimal des chœurs et des festivaliers.

De par sa situation centrale et la richesse de ses équipements, le Futuroscope accueillera la première édition en avril 2025. Pour les éditions suivantes, les candidatures seront à déposer au plus tard à l'automne 2024.

### L'ACTION

Dans la continuité du dispositif national "École en chœur", la Fédération Nationale des Chorales Scolaire propose d'organiser tous les deux ans à partir de mars 2025 un événement international des pratiques artistiques des élèves, où les pratiques chorales, instrumentales, théâtrales et chorégraphiques pourraient être réunies.

Ayant pour but de fédérer des chœurs, des orchestres, des compagnies de danse et des troupes de théâtres venant de toute la France, le festival se déroule sur cinq jours - du lundi au vendredi - de préférence la première semaine d'avril.

Réunissant plus de 10 000 personnes - élèves, accompagnateurs et publics - originaires de toutes la France, ce grand rassemblement, porté par la FNCS, est organisé en partenariat avec de nombreux acteurs culturels nationaux et internationaux :

Ministère de l'éducation nationale, Ministère de la culture avec les DRAC en région, Collectivités territoriales, Orchestre à l'école, Les concerts de poche, Le Grand Mélange, À Cœur Joie, L'Institut Français d'Art Choral (IFAC), Europa Cantat, Interkultur, Buffet Crampon, La Confédération Musicale de France, Les Eurochestreries, Conservatoire de France, Sony-Music, Mediawane, Les Francofolies, Académie Musicale de Villecroze, Institut de France.

Pour permettre aux participants de profiter pleinement de cette formidable expérience collective et artistique, les journées se déroulent de la manière suivante :

#### Matin :

Ateliers artistiques animés par des chefs de chœur internationaux reconnus pour leurs qualités artistiques et pédagogiques. Ces ateliers promeuvent l'éducation artistique et culturelle en tant que vecteur de valeurs communes aux nations.

#### Après-midi :

Spectacles et concerts réalisés par les groupes d'élèves. Ces productions peuvent s'inscrire dans le cadre de concours portés par nos partenaires. Ces temps de compétitions fraternelles incitent les élèves à se dépasser et valorisent ainsi le travail mené pendant l'année scolaire.

#### Soir :

Concerts d'artistes et de chœurs internationaux proposés aux élèves. Des chœurs prestigieux, à l'image du Chœur de l'Armée française, d'Accentus, Voces 8 ou encore de l'ensemble Aedes, sont invités à se produire lors de quatre concerts de gala. En lever de rideau de ces concerts, des chants communs sont réalisés par l'ensemble des participants.

De nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle sont proposées aux élèves (primaire et secondaire) à proximité du lieu du festival en amont de celui-ci. Ces actions peuvent aussi être proposées aux établissements partenaires ayant des publics éloignés (EHPAD, IME, Centres Sociaux, etc.).

Le premier festival est programmé en mars 2025 au Futuroscope de Poitiers.

### LES BÉNÉFICIAIRES



Les bénéficiaires directs de l'action sont les élèves, les chefs de chœur, les enseignants et le public présents sur le Festival.

Les bénéficiaires indirects sont les services d'hébergement, de restauration, les activités touristiques, les compagnies de bus...

L'ensemble de la communauté éducative : les élèves qui n'ont pas pu se déplacer avec leur groupe, les élèves de l'établissement.





## LES MOYENS

- Achats de fournitures (fournitures diverses : billetterie, fleurs, badges, infirmerie, etc.)
- Restauration et hébergement locaux ou à proximité
- Locations de salles de concerts et de répétitions (généralement mises à disposition par les communes), location de pianos, prestation de sécurité aux entrées des salles de concert
- Communication (édition d'outils type flyers, affiches)
- Déplacements et défraiement : membres du jury, chœurs
- Masse salariale : 100 000 €/an
- Bénévolat : 90 personnes



©crédit photo académie de Rouen

**UN ÉVÈNEMENT  
NATIONAL VALORISANT  
L'ENSEMBLE DES  
PRATIQUES ARTISTIQUES  
DES ÉLÈVES ET  
RÉUNISSANT PLUS DE  
10 000 PERSONNES**

## L'ÉVALUATION

- Diagnostic des compétences initiales (test de positionnement des bénévoles)\*
- Développement de la cohésion sociale sur le territoire concerné : nombre de spectateurs et de bénévoles, nombre de partenaires, étendue territoriale des partenariats, initiation de nouveaux partenariats
- Nombre total de participants, nombre total de spectateurs et origine géographique
- Moyens mobilisés
- Nombre et étendue des communications médiatiques sur l'évènement

\* Passeport Bénévole® - France Bénévolat

### un rassemblement fédérateur

Le festival rassemble pendant 5 jours des chœurs, orchestres, compagnies de danse et troupes de théâtre venant de toute la France.



©crédit photo académie de Créteil



## 4. LES SÉMINAIRES ANNUELS NATIONAUX organisés par la FNCS

### LES OBJECTIFS

- Accompagner la formation des professeurs d'éducation musicale et chant choral : mutualisation de répertoires et de pratiques, fonctionnement des associations chorales scolaires, demande de subventions, construction de budget, relation avec les partenaires, outils de communication, etc.
- Encourager le développement professionnel et personnel des professeurs
- Contribuer au bien-être et à la réussite des élèves à travers des pratiques chorales ludiques et exigeantes
- Diffuser auprès des enseignants un répertoire adapté à la physiologie vocale des enfants et adolescents
- Favoriser le partage d'oeuvres originales issues de commandes académiques et / ou de la FNCS
- Mettre en réseau des professeurs d'éducation musicale et des partenaires de l'école
- Encourager le développement d'un parcours artistique et vocal de l'élève

### LE TERRITOIRE

Les stagiaires venant de toute la France, le séminaire est accueilli chaque année dans une académie différente afin d'assurer le plus grand rayonnement sur le territoire national.

Chaque académie missionne des professeurs qui seront ensuite des relais auprès de leurs collègues sur le terrain.

L'académie organisatrice du séminaire mobilise quant à elle une cinquantaine d'enseignants.

Historique récent :  
2021 : Académie de Lyon  
2022 : Académie de Poitiers  
2023 : Académie d'Aix-Marseille

## LES BÉNÉFICIAIRES



Chaque année depuis sa création, la FNCS organise un séminaire national regroupant plus d'une centaine de professeurs d'éducation musicale et chant choral, les IA-IPR d'éducation musicale et chant choral, l'IGÉSR en charge de l'éducation musicale et du chant choral ainsi que des partenaires artistiques et institutionnels.

### L'ACTION

La Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) souhaite accompagner la réflexion et l'évolution de l'enseignement de chant choral en faisant partager son travail à l'ensemble des enseignants d'éducation musicale.

Dans ces perspectives et s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement des formations professionnelles continues de l'enseignement, soutenues entre autres par les politiques gouvernementales successives, la FNCS organise chaque année depuis 1996 un séminaire national de formation dans différentes académies.



Le séminaire a ainsi vocation à inviter des chefs de chœur de renom et à ouvrir un partenariat avec d'autres associations chorales de toutes catégories y compris internationales.

Les ressources créées lors des ateliers du séminaire sont mises à disposition du grand public et des chefs de chœur européens sur le site de la FNCS.

Ces séminaires sont notamment construits en partenariat avec les partenaires locaux et structures culturelles territoriales.



## LES MOYENS

- Accueil du séminaire sur un site de formation, au sein de structures culturelles et dans des salles de spectacles de proximité
- Moyens financiers adaptés au contenu et à la mise en oeuvre des ateliers
- Intervention de chefs de chœur professionnels et partenaires artistiques
- Participation des divers acteurs du chant choral scolaire :
  - ✓ membres du bureau de la FNCS
  - ✓ professeurs membres des associations académiques des chorales scolaires
  - ✓ professeurs d'éducation musicale et chant choral, professeurs des écoles
  - ✓ choristes écoliers, collégiens et lycéens invités sous l'encadrement de leurs professeurs
  - ✓ IA-IPR, IEN, CPEM du 1er degré, DAAC
  - ✓ partenaires associés ou invités, représentants des collectivités territoriales



©crédit photo académie de Aix-Marseille

**UN SÉMINAIRE ANNUEL  
NATIONAL MUTUALISANT  
LES EXPÉRIENCES  
DIVERSES DANS LE DOMAINE  
DU CHANT CHORAL  
SCOLAIRE ET MPULSANT  
LA CRÉATION DE  
RESSOURCES ORIGINALES**

## L'ÉVALUATION

- Nombre de professeurs participants et de partenaires impliqués
- Moyens mis à disposition
- Qualité des intervenants impliqués
- Formulaire d'évaluation proposé aux participants à l'issue du séminaire et prise en compte de nouveaux besoins remontés
- Qualité des échanges et des interactions entre tous les acteurs
- Nombre de ressources pédagogiques produites
- Constats de la mise en oeuvre des apports du séminaire sur le terrain

### le partage d'oeuvres originales

Le séminaire est l'occasion de découvrir et partager chaque année des oeuvres chorales originales issues de commandes académiques et de la FNCS, oeuvrant ainsi avec ambition en faveur de la dynamique du répertoire spécifique du chant choral scolaire.



©crédit photo académie de Bordeaux



## 5. LE PROJET DIGITAL

### LES OBJECTIFS

Développer une plateforme numérique permettant la diffusion d'outils et de ressources musicales à destination des professeurs des écoles, des professeurs d'éducation musicale et à leurs élèves sur l'enseignement de chant choral :

- Promouvoir les concerts et productions des chorales scolaires auprès du grand public
- Mettre à disposition un logiciel de billetterie facilitant l'organisation des concerts au bénéfice de l'ensemble des établissements scolaires
- Accompagner la gestion et les déclarations des concerts à la SACEM
- Contribuer à la réalisation d'enquêtes nationales et associatives (effectifs, nombre de concerts...)
- Proposer un outil de mailing RGPD (en lien avec les bases de données des établissements) qui permette de diffuser des informations et de communiquer sur les projets
- Développer un espace pédagogique permettant aux élèves de consulter la progression du travail et les supports associés (audio, vidéo...)
- Permettre une continuité des apprentissages en présentiel et en distanciel
- Diffuser et valoriser les captations audio ou visuelles des projets réalisés

### LE TERRITOIRE

Le projet digital de la FNCS a vocation à s'adresser dans un premier temps à tous les collèges et tous les lycées de France proposant en priorité un enseignement de chant choral.

Il pourra être déployé dans un second temps dans les écoles primaires qui portent des projets de spectacles chorals.

## LES BÉNÉFICIAIRES



Le développement du projet digital s'adresse :

- au réseau de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires
- aux professeurs et à leurs élèves (établissements scolaires, conservatoires...)
- aux familles des élèves engagés dans les chorales
- aux partenaires culturels et autres partenaires associés à la mise en oeuvre des projets

### L'ACTION

Les professeurs des écoles et les professeurs d'éducation musicale et chant choral doivent aujourd'hui développer de nombreuses compétences pour mener à bien l'organisation et la réalisation des concerts de chorales scolaires.

Outre des qualités de chefs de chœur et d'arrangeurs, les professeurs mobilisent des aptitudes en communication, en gestion de billetterie, en production, en conduite de projet, en demande de subvention, en montage de budget, en mise en scène, en gestion logistique, en maîtrise technique (son, plateau, lumière, régie)...

Pour accompagner et faciliter toutes ces actions nécessaires à la réalisation et à la réussite des concerts, il paraît indispensable de développer une plateforme numérique unique à destination des enseignants.

Cette plateforme pourra être développée à partir de la solution logicielle Assoconnect\* qui accompagne déjà plus de 20 000 associations. Cet outil répond à de très nombreux besoins, notamment dans la gestion des billetteries et des budgets. Il apporte également des possibilités de gestion humaine et de communication.

L'utilisation de cette plateforme permettra aux établissements de créer un site relié à l'échelle nationale et de communiquer en réseau.

Ainsi, ce portail digital deviendra une référence pour l'ensemble des utilisateurs. Synchronisé avec les Environnements Numériques de Travail des établissements,



mais aussi Adage et Pass Culture, il devrait fluidifier l'accès à de nombreuses ressources utiles au développement du chant choral scolaire : annonces de formations, accès aux partitions des partenaires de la Fédération (Musique Prim, Radio France, Hal Leonard, À Cœur Joie, Les Francofolies, etc.), à la communication, à des ateliers de formation et à différentes informations concernant le monde de la musique.

Des outils d'aide à l'apprentissage des œuvres seront proposés en ligne ainsi que la possibilité d'accéder en toute légalité à un répertoire adapté.

Enfin, cet outil une fois développé pourrait s'ouvrir à d'autres partenaires qui interviennent avec des chœurs d'enfants et d'adolescents (en particulier les conservatoires).

\* <https://www.assoconnect.com>



## LES MOYENS

Ce projet digital est développé d'une part par l'entreprise Assoconnect et d'autre part par la société Musichorus pour la partie pédagogique.

La ligne éditoriale de la plateforme numérique est encadrée par les membres du conseil d'administration et les permanents de la FNCS.

Le projet s'appuie également sur un professeur référent webmestre de la FNCS.

Au niveau territorial, chaque professeur sera le rédacteur de son espace dédié.



©crédit photo académie de Créteil

**UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE  
SPÉCIFIQUE AU CHANT CHORAL  
PERMETTANT LA DIFFUSION  
D'OUTILS ET DE RESSOURCES  
MUSICALES DESTINÉE AUX  
PROFESSEURS DES ÉCOLES, AUX  
PROFESSEURS D'ÉDUCATION  
MUSICALE ET CHANT CHORAL  
ET À LEURS ÉLÈVES**

## L'ÉVALUATION

L'évaluation et le suivi de l'outil sera réalisé par la direction du numérique du réseau CANOPÉ qui proposera également des formations pour la prise en main cet outil :

- Taux de connexion
- Nombre de clics sur le portail
- Nombre de partitions téléchargées
- Nombre de billets vendus

### une plateforme digitale unique

Une plateforme mettant à disposition l'ensemble des outils nécessaire et spécifiques à la mise en oeuvre des concerts chorals scolaires et favorisant la mutualisation ainsi que la mise en réseau des ressources et expériences.



©crédit photo académie de Lyon



## 6. LES PERSPECTIVES DE LA FNCS

### LES OBJECTIFS

- Accompagner le déploiement d'une éducation artistique et culturelle pour tous sur l'ensemble du territoire national, en cohérence avec le 100% EAC et la mise en oeuvre du Pass Culture . Cette démarche est conduite en étroite collaboration avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et les Délégations académiques aux arts et à la culture (DAAC)
- Développer la confiance en soi et l'estime de soi des chanteurs, favorisant ainsi la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves
- Améliorer la santé mentale et le bien-être des élèves pendant et après une situation sanitaire complexe et anxiogène
- Lutter contre le décrochage scolaire par une pratique artistique positive et valorisante
- Faciliter l'inclusion scolaire par le chant choral à l'école
- Favoriser le vivre ensemble et la transmission des valeurs de la République
- Développer l'esprit critique et l'éducation aux médias en guidant les jeunes dans leur consommation d'objets culturels, en les sensibilisant aux questions de droit (propriété intellectuelle) et aux outils numériques, en extension des programmes d'Éducation musicale et de chant choral

### LE TERRITOIRE

Constituée de 27 associations académiques et 60 associations départementales, la FNCS accompagne des professeurs d'éducation musicale et chant choral sur l'ensemble du territoire national.

Elle rayonne à ce jour dans les académies suivantes :

Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, Lille, Limoges, Lyon, Martinique, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles.

Les 12 000 concerts coordonnés par la Fédération maillent toute la France, tant dans les milieux urbains que ruraux. Pour de nombreuses communautés de communes en France éloignées de centres culturels, les concerts de chorales scolaires permettent de proposer des spectacles de musique vivante souvent absents de l'offre ordinaire.



## LES BÉNÉFICIAIRES

Les actions de la FNCS s'adressent à de nombreux bénéficiaires :

- Les 12 millions d'élèves inscrits dans les établissements scolaires du territoire national
- Les 300 000 collégiens chantant chaque semaine dans une chorale scolaire
- Les familles des chanteurs en leur donnant l'accès pour beaucoup pour la première fois à des spectacles vivants
- Les 7 500 professeurs d'éducation musicale portant les enseignements musicaux au collège et au lycée
- Les très nombreux artistes partenaires, pour la plupart intermittents du spectacle, auxquels la FNCS fait appel lors des 12 000 concerts annuels
- L'ensemble des professeurs du premier degré proposant un projet choral dans leur école ;
- Les partenaires de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires

### L'ACTION

Agréée par le ministère de l'éducation nationale de 2002 à 2007, agrément renouvelé de 2014 à 2019, la **Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS)** a pour but de :

- Faire connaître, promouvoir et développer les pratiques musicales collectives, dans et hors les établissements scolaires
- Fédérer et aider les enseignants animés du même esprit
- Favoriser la création de nouvelles associations répondant au même but
- Centraliser les dispositions administratives et financières pour faciliter le fonctionnement de l'ensemble des chorales scolaires

**S'inscrivant comme un acteur engagé de l'action publique, la FNCS met en œuvre la politique éducative et culturelle des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.** Ses missions s'appuient notamment sur plusieurs textes officiels.

Pour mener au mieux son action, la FNCS se structure en développant aujourd'hui un poste de salarié permanent permettant de mener la coordination de la fédération.

**Les missions de cet enseignant détaché sont :**

la recherche de subventions et de mécénats, le pilotage du projet numérique, l'organisation et la production du Festival national des arts à l'école, l'animation de la communication entre les associations, la gestion de la pépinière des compositeurs, la formation des équipes académiques, la

préparation du séminaire national, le développement de partenariat avec le monde de la culture, le rôle de chargé de production du chœur national d'adolescents, etc.

**Cette structuration de la fédération a pour but de développer encore davantage les pratiques chorales scolaires :** atteindre en cinq ans 10% de collégiens du territoire national chantant régulièrement dans un chœur ; accompagner les chorales dans le premier degré ; développer le chant choral dans les lycées et en particulier dans les lycées professionnels.





## LES MOYENS

La fédération s'appuie sur l'expertise de l'IGÉSR en charge de ce dossier et l'action de 7 500 professeurs d'éducation musicale et chant choral coordonnés par 127 bénévoles à l'échelle des associations chorales académiques.

La FNCS s'appuie sur un conseil d'administration de 12 volontaires (Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux et professeurs d'éducation musicale et chant choral).

L'action de la fédération s'appuie sur des moyens horaires et des indemnités pour mission particulière, financés à hauteur de 18 millions d'euros par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Elle s'appuie également sur les moyens logistiques et humains (chefs d'établissement, gestionnaires, enseignants, assistants d'éducation, agents, parents ...) des 4 780 collèges actuellement concernés.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2023, la FNCS envisage la création d'un poste de coordonnateur qui pourrait être la mise à disposition d'un professeur d'éducation musicale à temps plein. Celui-ci serait accompagné de deux services civiques permettant d'assurer notamment des tâches de communication et de production.



©crédit photo académie de Versailles

**LES ACTIONS DE LA FNCS  
S'ADRESSENT AUX  
12 MILLIONS D'ÉLÈVES  
INSCRITS DANS LES  
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES  
ET À LEURS FAMILLES, AUX  
ENSEIGNANTS ET À L'ENSEMBLE  
DES ACTEURS DU CHANT  
CHORAL SCOLAIRE**

## L'ÉVALUATION

- Nombre d'élèves inscrits dans les chorales scolaires avant le début de la structuration
- Nombre de concerts réalisés par les chorales scolaires avant le début de la structuration
- Budget des chorales scolaires et nombre de demandes de subvention
- Nombre de spectateurs assistant aux spectacles organisés par la fédération
- Nombre de participants au séminaire national annuel FNCS
- Qualité et nombre d'interactions entre la fédération et les associations
- Qualité et nombre d'interactions entre les associations
- Contribution de chaque association à l'évaluation des besoins
- Évolution du volume d'activités de la fédération
- Impacts qualitatifs et quantitatifs sur les chorales scolaires

### une évolution constante

Depuis sa création en 1996, la FNCS n'a jamais cessé de mettre en oeuvre toutes les mesures susceptibles de favoriser le rayonnement du chant choral scolaire dans un souci de renouvellement permanent et inscrit dans une dimension qualitative et ambitieuse au service de la réussite des élèves.



©crédit photo académie de Toulouse





## FÉDÉRATION NATIONALE DES CHORALES SCOLAIRES

siège social : 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP

adresse postale :

Secrétariat FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat,  
5 Rue Joseph-de-Carayon-Latour, CS 81499 33060 Bordeaux

contact : [presidence@fncs.fr](mailto:presidence@fncs.fr) / [secretariat@fncs.fr](mailto:secretariat@fncs.fr)



Nos élèves ont du coeur